



Ploubalay Infos

Mars-Avril 2016

Le mot du maire

PROJET DE COMMUNE NOUVELLE

Le projet d'engager une réflexion pour créer une commune nouvelle a été voté à l'unanimité du conseil municipal le 27 octobre 2015. Ce projet s'inscrit dans la loi du 16 mars 2015 pour des communes fortes et vivantes. Il offre à nos collectivités territoriales, qui souhaitent volontairement se regrouper, des perspectives intéressantes pour mutualiser leurs moyens tout en conservant des liens de proximité et tout en améliorant l'accès aux services publics.

L'identité des communes fondatrices sera préservée ainsi que les services de proximité qui sont rendus aux habitants pour régler avec efficacité les problématiques rencontrées. Les techniques modernes de communication nous permettront d'assurer un maintien des activités en matière d'état civil et de gestion des équipements de proximité. Seule, la commune nouvelle disposera de la qualité de collectivité territoriale de plein exercice. A ce titre, elle bénéficiera d'une fiscalité propre mais devra adapter son fonctionnement et l'organisation à l'existence des communes déléguées.

La dynamique des communes nouvelles est réelle, puisqu'en 2015, 300 communes nouvelles représentant plus de 1000 communes ont été créées en France et, qu'actuellement tout à côté de nous, des projets fleurissent. L'Etat favorise la création de communes nouvelles en bonifiant sa dotation annuelle de 5 % pendant trois ans.

Toute modification dans l'organisation et le fonctionnement des services publics peut susciter des interrogations. Nous essayerons d'y répondre au mieux lors des rencontres avec la population où nous recueillerons vos avis et suggestions.

De nombreux projets sont en cours de réalisation, d'autres sont à l'étude pour tenir compte du dynamisme et de l'accroissement de la population. La mutualisation des moyens et la maîtrise de la dépense publique nous permettront de faire face à tous nos engagements sans augmentation de la fiscalité.

Ce projet de commune nouvelle, dont le périmètre tiendra compte des avis et des décisions des conseils municipaux concernés, s'inscrit dans une démarche positive et respectueuse des volontés exprimées par les élus de chaque commune qui composeront le nouveau conseil municipal. Les conseils municipaux des trois communes de Plessix-Balisson, Trégon et Ploubalay ont cet enthousiasme et souhaitent réaliser une belle entité territoriale où chaque commune conservera ses spécificités et son originalité.

Comme nous l'avons exprimé lors des réunions publiques, nous sommes à votre écoute pour toute remarque, suggestion et proposition comme, par exemple, le nom fédérateur que portera cette commune nouvelle.

Eugène CARO



Mairie de Ploubalay • Rue Ernest Rouxel • BP1 • 22650 Ploubalay
Tél 02 96 82 60 60 • Fax 02 96 27 31 75 • mairie@ploubalay.fr • www.ville-ploubalay.com

Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30 • Mercredi : 8h30 à 12h30 • Samedi : 10h à 12h

Cigales

Jeunes entrepreneurs, un investissement, ça vous dit ?

Le Club d'investisseurs CVDR (Cigales Vallée de Rance) est à la recherche de nouveaux entrepreneurs dans les Pays de Dinan et de Saint-Malo.

- Jusqu'à 4000 € d'investissement par an.
- Un engagement de 5 ans.
- Un suivi personnalisé, pratique et constructif.

C'est quoi une « Cigales » ?

Un club « Cigales » regroupe une douzaine de personnes qui épargnent chaque mois pour investir ensemble et solidairement dans des petites entreprises locales inscrites dans une économie sociale et solidaire.

Il y a 70 Cigales en Bretagne en ce moment, réunies en association : www.cigales-bretagne.org

Comment ça se passe ?

Nous étudierons les dossiers présentant simplement et explicitement les finalités et objectifs du projet, avec analyse du marché, prévisionnel d'activités sur 3 ans, plan de financement... avant de vous rencontrer.

Vous pouvez adresser votre projet à :

vallederance@cigales-bretagne.org • 06 82 97 62 51

Eau

Eau : tous concernés, tous acteurs !

Le SAGE Rance Frémur baie de Beausseis (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) a été approuvé le 9 décembre 2013.

Prenons cinq minutes pour comprendre ce dont il s'agit car nous sommes tous concernés.

La CLE, le SAGE, késako ?

La CLE (Commission Locale de l'Eau) est une forme de parlement de l'eau. Elle regroupe environ 60 représentants (élus, associations, agriculteurs, services de l'Etat). Elle est présidée par Monsieur Dominique Ramard, maire de Saint-Juvat et vice-président de Dinan Communauté.

La CLE s'inscrit dans la recherche du bon état écologique des milieux non seulement sur le plan

naturel mais aussi pour soutenir l'image de qualité du territoire et de ses produits. Elle a élaboré un programme pour atteindre une bonne qualité de l'eau et un bon état des milieux aquatiques sur les bassins versants de la Rance, du Frémur et de la baie de Beausseis. Ce programme s'appelle le SAGE, il a une portée réglementaire et concerne tout le monde : les décideurs publics, les citoyens, les professionnels...



Des règles particulières pour répondre à des enjeux particuliers :

Le SAGE comporte un règlement qui s'applique à tous sur l'ensemble du territoire.

Il faut connaître ses 6 règles car leur non-respect peut exposer les contrevenants à une sanction. Ces règles fortes se justifient par l'écart constaté entre l'objectif de bon état des milieux aquatiques et l'état dégradé de ces mêmes milieux.

Ainsi, sur le territoire, concernant les milieux aquatiques :

- La destruction de zones humides est interdite.
- La création de nouveau plan d'eau est interdite.
- L'accès libre du bétail aux cours d'eau est interdit.

Sur les communes littorales, concernant l'assainissement non collectif :

- Les rejets directs en milieux hydrauliques superficiels (fossés, cours d'eau, drainage, busage) pour les nouveaux dispositifs d'assainissement non collectif (ANC) sont interdits.

Concernant le carénage :

- Le carénage sur la grève et les cales de mise à l'eau non équipées sont interdits.
- Les rejets directs dans les milieux aquatiques des effluents souillés des chantiers navals sont interdits.

Certaines règles comportent des cas dérogatoires spécifiques.

Pour les connaître, il faut se reporter au règlement du SAGE Rance Frémur baie de Beausseis consultable sur le site internet de la CLE : www.sagerancefremur.com - rubrique : Le SAGE / Le SAGE RFBB en vigueur.

Et la qualité de l'eau, ça s'améliore ?

La mobilisation de tous les acteurs a permis de sensibles améliorations ces dernières années.

Il nous faut tous poursuivre afin de préserver le milieu naturel dans l'intérêt du maintien et du développement des activités économiques ou de loisirs sur notre commune.

La CLE publie chaque année un tableau de bord qui présente les résultats de la qualité de l'eau mais aussi quelques-unes des nombreuses actions mises en œuvre sur le territoire.

Retrouvez toutes les informations du tableau de bord sur le site internet de la CLE : www.sagerancefremur.com - rubrique : Publications - SAGE'Alors ? le tableau de bord de la CLE.

Mission Locale

Pour vous accompagner dans vos démarches, un conseil, une écoute, un appui, une orientation...



Sur rendez-vous avec un conseiller :

- Dans les locaux de la Mission Locale à Dinan.
- Sur l'un des 9 points de permanence : Broons, Matignon, Caulnes, Evran, Jugon-les-Lacs commune nouvelle, Plénée-Jugon, Ploubalay, Plancoët et Plélan-le-Petit.

Mais aussi sans rendez-vous :

Espace documentation, recherche d'emploi en accès libre à Dinan :

- Accès internet et téléphone pour vos démarches
- Documentation sur les métiers, les formations, la vie locale...
- Appui CV, lettre de motivation, recherche l'après-midi.

Des ateliers, actions collectives :

- Atelier budget
- Vacances
- Mobilité, mobilité internationale
- Recherche d'emploi
- Egalité professionnelle
- Visite d'entreprise, forum d'emploi...

Formations :

- **Plate-forme d'orientation professionnelle** POP-CLPS à DINAN le 16 mars (recrutement) et le 21 mars (démarrage). Parlez-en à votre conseiller.

• Parcours Réussite Apprentissage

L'apprentissage vous intéresse ?

La Mission Locale vous propose un accompagnement spécifique avec temps collectifs et soutien individualisé.

Module S'outiller du 15 au 17 mars. Sur inscription.

• Garantie jeunes

Envie et besoin de vous organiser dans votre vie quotidienne, être autonome et accéder à l'emploi ?

Prêt(e) à vous engager un an dans les temps collectifs et individuels, à la Mission Locale, en entreprises... et percevoir 461 € par mois ?

Intégrer la promotion Garantie Jeunes !

Parlez-en à votre conseiller.

• Ateliers de la Mission Locale : « Mode d'emploi »

Tous les jeudis de 10h à 12h. Toutes les clés pour une recherche d'emploi active et efficace. Sur inscription.

Mission Locale du Pays de Dinan

5, rue Gambetta • 22100 Dinan • 02 96 85 32 67
www.missionlocale-paysdedinan.com

Transport scolaire

Pour les élèves scolarisés aux collèges de Plancoët et de Créhen, pensez à inscrire ou réinscrire vos enfants.

Les inscriptions ou réinscriptions au Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire de Plancoët **auront lieu du 14 mars au 3 juin 2016.**

Tous les renseignements sur le site :

www.transport-scolaire-sits-plancoet.fr

Contact : SITS Plancoët

Rue de Penthièvre • ZA de Nazareth • 22130 Plancoët
02 96 84 26 95 • sits.plancoet@wanadoo.fr

Bureau ouvert au public :

Périodes scolaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Mercredi : 8h30 à 12h30.

Autres périodes : le matin de 9h à 12h. Fermeture estivale du 18 juillet au 21 août 2016.

Collecte

En cas de problèmes de collecte d'ordures ménagères ou pour toute demande de composteur, vous pouvez contacter le **SIDCOM** à la mairie de Pleslin-Trigavou au 02 96 27 14 57.

Nouvelle adresse

Nouvelle adresse de **l'association d'aide à domicile Beaussais Rance Frémur** : 1 Bis rue Léon Pépin • 22490 Pleslin-Trigavou

Petits rappels de civisme

Un carton rempli de déchets a récemment été retrouvé sur le bord d'un champ. Il contenait des débris, des bouteilles et objets hors d'usage. Il contenait également l'adresse de son propriétaire. Cette personne a été verbalisée par la gendarmerie et contrainte de remettre le site dans son état initial...

Dépôts sauvages, article L543-31 du code de l'environnement. Concerne tous les types de déchets. Interdit en tous lieux.



Feux de jardins, feux en extérieur. Interdits toute l'année sauf dérogations (manifestations, élagage agricole). Cette interdiction est énoncée dans l'arrêté préfectoral du 9 juillet 2012.



Animaux en divagation, article L211-22 du code rural. Les animaux, chiens et chats doivent rester sous le contrôle de leur maître.



Arrêt ou stationnement dangereux, gênant ou abusif, articles R417-9 à R417-13 du code de la route.



Chardon, arrêté ministériel du 31 juillet 2000. Cette plante étant considérée comme nuisible, l'obligation est donnée aux propriétaires de terrains de l'éliminer.



Dés herbants et pesticides, arrêtés préfectoraux du 4 avril 2005 et du 1er février 2008. Ces arrêtés définissent les distances par rapport aux écoulements d'eaux, en deçà desquelles les traitements sont interdits. Par exemple, un mètre par rapport à un fossé et sur les caniveaux et avaloirs.



Code de la route

Le code de la route a subi quelques modifications depuis le 1^{er} janvier 2016, dont vous trouverez ci-dessous les principales :

- Plus de stationnement à moins de cinq mètres d'un passage piétons.
- 135 € d'amende (au lieu de 35 €) pour stationnement sur une piste cyclable, un passage piétons, un trottoir.
- Possibilité de chevaucher une ligne blanche pour doubler correctement un cycliste.
- Par défaut, le sas cycliste en amont des feux est réservé aux vélos. Il n'est autorisé aux deux-roues motorisés que si c'est spécifié par la signalisation.
- Les cyclistes sont autorisés à se tenir éloignés du bord droit de la chaussée en présence de véhicules en stationnement pour éviter les ouvertures de portières.
- Les conducteurs de scooter ou moto doivent disposer, comme les automobilistes depuis quelques années, d'un gilet jaune (ou gilet de haute visibilité) pour pouvoir l'enfiler en cas d'urgence. Une amende est prévue en cas d'absence du gilet et de 135 € s'ils ne portent pas le gilet en cas d'arrêt d'urgence.

Famille d'accueil jeunes lycéens étranger

L'association Centre d'Echanges Internationaux (CEI) est à la recherche de familles d'accueil bénévoles pour accueillir trois jeunes lycéens (brésilien, allemand et thaïlandais âgés de 15 à 17 ans) à partir du 28 août 2016. Chaque année, le CEI encadre des jeunes étrangers lors de leur séjour scolaire en France (trimestre, semestre ou année scolaire complète).

Tous les frais (demi-pension, frais de scolarité, transport scolaire, assurances médicales et responsabilité civile) sont pris en charge par l'association ou le jeune.

Envie de vous lancer dans une belle rencontre humaine ?

Contactez la représentante locale : Katrin Merabet au 02 96 84 08 66 ou efulan@yahoo.fr

Ciné-débat

La mairie de Ploubalay organise **une conférence sur la sensibilisation dans la maladie cardiovasculaire** avec la présentation du film « C'était un jour d'avril ». Réalisé par un patient devenu acteur de sa santé, ce film porte sur la prévention de l'insuffisance cardiaque



et s'adresse surtout à des bien-portants d'aujourd'hui qui, sans le savoir, mettent souvent en péril leur capital santé.

A l'exemple de l'auteur, André Clamagirand, nouveau résidant dans notre commune, cinéaste, réalisateur de films et documentariste,

qui a plus de 450 films à son actif. Nous pouvons passer du patient à l'acteur de notre santé en réduisant ou supprimant les facteurs de risque par une meilleure hygiène de vie, adopter une alimentation équilibrée, pas de tabac, limiter le stress, pratiquer une activité physique régulière et quotidienne.

Validé scientifiquement par des équipes médicales, « C'était un jour d'avril », retrace le parcours du réalisateur qui a bénéficié de 7 pontages coronariens. C'est un film didactique utile, excellent support pour des séances d'information et de sensibilisation autour du thème des maladies cardiovasculaires. Il est utilisé dans de très nombreux hôpitaux ainsi que dans les écoles d'infirmières en France.

Ce film a été soutenu par le professeur C. Cabrol, Mireille Darc et de très nombreuses personnalités dans le monde médical et sportif, tel que P. Albaladejo, M. Jazy et G. Roux.

Venez nombreux à ce ciné-débat le 23 mars à 20h à la salle des fêtes de Ploubalay.

Jumelage Ploubalay-Boreham

En mai dernier, un groupe de 25 ploubalaisiens s'est rendu à Boreham. Ils ont passé quelques jours mémorables, à Londres, Cambridge et dans le village même, et leurs hôtes ont tout fait pour qu'ils reviennent avec de très jolis souvenirs.

C'est maintenant notre tour de recevoir nos amis anglais. Ils arriveront le vendredi 29 avril et repartiront le lundi 2 mai.

Le comité de jumelage commence à organiser un programme pour ce long week-end, que nous publierons plus tard.

Si vous désirez participer aux activités, et peut-être en suggérer, merci de contacter :

Karine : karinekakouperle@yahoo.fr

Gérard : renner.gerard@wanadoo.fr

Sylvaine : sylvainecrawford@gmail.com

Venez nombreux à la réunion qui se tiendra le jeudi 17 mars à 19h à la salle n°1 de la salle des fêtes.

Courses Hippiques Ploubalay-Lancieroux

Trophée des plages. Les homards bretons ont débarqué sur l'hippodrome de Vincennes.

Lundi 8 février, sur l'hippodrome de Paris Vincennes, les plages de l'Ouest étaient à l'honneur. Elles sont encore quatre en France (trois en Bretagne, une en Normandie) à organiser, chaque

année, des courses sur le sable. Cette pratique remonte au tout début du XIX^e siècle. Pour faire perdurer la tradition, un trophée des plages est désormais organisé tous les ans. Chaque course portait ainsi le nom de l'un de ces quatre hippodromes marins.

Les vainqueurs de chaque course ont reçu, ce jour-là, par les officiels et les Présidents des hippodromes marins et des Fédérations Régionales Ouest et Basse-Normandie, des homards bretons bien vivants et des bourriches d'huîtres.

Cette réunion permet ainsi de présenter ces hippodromes éphémères, qui, le temps d'une marée, organisent des courses sur les plages en période estivale. Il y a 9 ans déjà, à l'initiative des présidents de ces quatre Sociétés de Courses, un challenge a été créé pour récompenser les meilleurs chevaux de ces courses hors du commun : Le Trophée des Plages.



Photo : Mme AUTRET

Photo de la victoire du grand prix de Ploubalay Lancieux. En présence des élus : Martine Craveia-Schütz Présidente de la CCCE, Tanguy d'Aubert Adjoint au Maire de Ploubalay, et Guillaume VILLENEUVE conseiller municipal ; et de Philippe DERoyant gagnant du trophée des plages 2015, Mme LEGUYADER Présidente des courses hippiques de Ploubalay-Lancieroux et J.P. Monclin gagnant du prix de Ploubalay-Lancieroux.

Le cheval gagnant était « Deuxième Souffle ».

20 ans de l'USP Badminton

La section de l'USP Badminton fête ses 20 ans cette année.

A cette occasion, une journée festive aura lieu le samedi 21 mai 2016.

Une après-midi sportive, à la salle omnisports, suivie d'une soirée repas à la salle des fêtes sont au programme.

Toute personne ayant été membre de cette section durant ces 20 ans est invitée à se joindre à nous et peut prendre contact à l'adresse mail suivante : badusp@free.fr

Nous vous attendons nombreux !



Comité des fêtes de la Ville es Prévost

L'association a donné 400 € pour le Téléthon.

USP Football

Un partenariat a été signé entre l'école de football et le stade Rennais Rouge et Noir. Ce partenariat ouvre une multitude d'événements et d'animations.

Il permet de créer un lien avec le club rennais et les enfants de l'école de football. Ils seront invités au ramassage des ballons, pourront donner la main aux joueurs lors d'un match, visiter à la Piverdière le stade d'entraînement et ses coulisses, et peut-être, s'y entraîner.

Au cours de la cérémonie de signature, un maillot encadré a été remis au club. Les enfants ont reçu un poster des joueurs Rouge et Noir et divers cadeaux.

Bancs de l'église

Quelques anciens bancs de l'église restent disponibles. S'adresser à la mairie.

Communauté

Collecte des encombrants

Le prochain ramassage des encombrants et ferrailles aura lieu, sur tout le territoire communautaire, du 14 au 31 mars 2016.

Ce service, proposé aux particuliers, s'effectue gratuitement deux fois par an (en mars et octobre).

Modalités de collecte

- Inscription préalable obligatoire auprès du Pôle collecte et valorisation des déchets.
- Téléphoner au 02 99 46 11 82 afin de fournir les renseignements suivants : identité, coordonnées, adresse, estimatif des déchets présentés à la collecte.
- Le jour de collecte est précisé lors de la prise de rendez-vous.
- Sortie des déchets la veille au soir du jour de ramassage sur le domaine public sans créer de gêne pour le passage des piétons.

A noter : afin que tout le monde puisse en bénéficier, le volume est limité à 1 m³ par foyer.

En dehors de ces dates, deux possibilités permettent l'évacuation des encombrants :

1 - La collecte à la demande :

(nouveau service communautaire 2016)

- S'effectue toute l'année et sur tout le territoire communautaire.
- Uniquement sur réservation téléphonique auprès du pôle collecte et valorisation des déchets.
- Service facturé 10 €/m³ de déchets.
- Les collectes à la demande seront programmées selon les demandes reçues, il n'y aura pas de collecte déclenchée pour satisfaire une seule demande.

2 - Le dépôt à la déchèterie de votre secteur :

- Pour Ploubalay : la déchèterie de Pleslin-Trigavou.

Retrouvez toutes les informations relatives à la collecte (liste des déchets concernés ou exclus, modalités) sur www.cote-emeraude.fr (Rubrique Vivre et habiter/ Pôle collecte et valorisation des déchets).

Parution du « Guide Pratique Déchets 2016 »

Ce guide a pour vocation de répondre à toutes vos questions en matière de déchets et d'apporter les informations pratiques sur leur gestion dans votre quotidien.

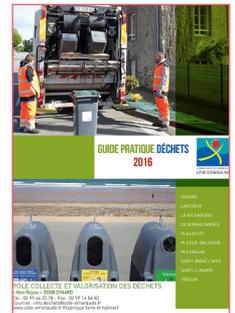
Au sommaire :

- Les consignes de tri et le fonctionnement des points recyclage
- Les déchèteries : conditions d'accès, jours et horaires d'ouverture
- Le calendrier des collectes des ordures ménagères par commune
- La collecte des ferrailles et encombrants pour les particuliers
- Les modalités d'acquisition des bacs roulants
- Les collectes spécifiques :
- Les déchets verts
- La collecte des cartons pour les activités économiques

Distribution et consultation :

Le Guide pratique déchets 2016 sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la communauté de communes à partir du 22 février 2016.

Il sera également à disposition dans votre déchèterie et à l'accueil de la CCCE à compter de cette même date.



En consultation et téléchargement PDF sur notre site : www.cote-emeraude.fr - Guide pratique déchets 2016.

Pour toutes vos questions sur le Pôle déchets de CCCE, vous pouvez contacter le 02 99 46 20 78.

Aides à l'habitat

La CCCE vient d'éditer un dépliant pour présenter les 3 aides à l'habitat qu'elle propose aux particuliers :

- Aide à l'accèsion à la propriété dans l'ancien
 - Aide à l'accèsion à la propriété dans le neuf
 - Aide à la mise aux normes des systèmes d'assainissement non collectif
- Ce dépliant est à votre disposition au siège communautaire mais également dans les mairies de la Communauté de Communes.



Il est également disponible sur le site : <http://www.cote-emeraude.fr/module-Contenus-viewpub-tid-3-pid-239.html>

Programme d'action milieux aquatiques

Agir ensemble pour des rivières en bon état.

La commune de Ploubalay, située sur le bassin versant Frémur Baie de Beaussais voit circuler 3 cours d'eau : le Floubalay et le Drouet, qui se jettent en baie de Beaussais, et le Frémur à l'est qui fournit de l'eau potable.

Depuis plusieurs décennies, nos rivières sont malmenées. Or, si la qualité chimique de l'eau a beaucoup occupé les débats (pesticides, nitrates...), on mesure aujourd'hui l'enjeu d'un bon état physique du cours d'eau pour des rivières de qualité, pour nous et pour les autres espèces évoluant dans les milieux aquatiques.

L'homme a de tout temps utilisé le cours d'eau (moulins, lavoirs, abreuvement du bétail...) et apprécié les paysages qu'il façonne.

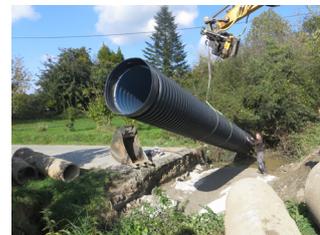
Les rivières sont aussi le support d'une biodiversité importante (poissons, faune et flore variés) mais fragile. Elle dépend directement de la capacité du milieu à l'accueillir et à permettre sa circulation (continuité écologique).

Avec l'intervention de l'homme, l'« hydro-morphologie » des rivières du bassin versant est fortement dégradée. L'état actuel des rivières est relié à des pratiques anciennes dont certaines menacent encore : déviation, élargissement,

curage, installation d'obstacles dans le lit (buses, barrages), dessouchage d'arbres en bordure, suppression des zones tampons de fonds de vallées, imperméabilisation des sols, abreuvements sauvages...

Un diagnostic a permis d'identifier les problèmes et de proposer un ensemble de solutions pour y remédier.

Ensemble, nous pouvons donner un coup de pouce aux rivières pour **retrouver un « bon état écologique » des milieux aquatiques imposé par l'Europe à l'horizon 2021 et 2027 !**



C'est le but du programme de travaux piloté par la Communauté de Communes Côtes d'Emeraude pour le compte des autres collectivités concernées (CC Rance Frémur, Plancoët Plélan et Dinan Communauté).

Avec les soutiens financiers de l'Agence de l'eau, du Conseil Régional et des Départements 22 et 35, des actions gratuites seront proposées dès 2016 aux riverains et agriculteurs concernés, comme par exemple :

- Gestion du bétail en bordure du cours d'eau : aménagement de passerelles sur la rivière, fournitures de pompes de prairie (pour aider à respecter l'article N° 1 du règlement du SAGE cf page 2).
- Recréation d'un gabarit adapté au débit du cours d'eau à l'aide de blocs ou morceaux de bois judicieusement posés dans le lit.
- Amélioration de la continuité écologique (suppression d'obstacles).

Calendrier :

Actuellement : Rencontre avec les riverains et agriculteurs concernés potentiellement par des travaux en 2016 sur le Drouet.

Mars à juin : Autorisations de travaux auprès des riverains et des administrations, enquêtes publiques.

Septembre, octobre 2016 : Travaux

En 2017-2018 : Continuité du programme de travaux sur le Drouet, le Floubalay et l'aval du Frémur.

Si vous êtes intéressés ou que vous rencontrez des problèmes avec le cours d'eau, n'hésitez pas à contacter Madame Debroise, chargée de mission Milieux Aquatiques, au 02 23 15 13 15 ou à r.debroise@cote-emeraude.fr



Groupe scolaire Henri Derouin

Ecole Maternelle

A la découverte des goûts

Les classes de Petits Moyens, des Moyens Grands ont travaillé sur les fruits secs. Au programme, des ateliers pour découvrir les fruits en les goûtant, écouter puis reconnaître la musique de certains fruits, reconnaître le fruit caché dans une boîte et découvrir un fruit disparu. Chacun a pu exercer ses papilles et sa gourmandise ! Merci aux parents bénévoles qui ont aidé les enseignantes à encadrer ces ateliers.



Projet Photographie

Deuxième étape de ce projet en partenariat avec le Centre d'Art Gwinzegal de Guingamp. L'artiste Murielle Bordier est venue travailler toute une journée dans la classe de Grande Section. L'objectif des activités proposées est de découvrir la notion de construction. Les enfants ont pu manipuler des images et des cartons pour pouvoir représenter des bâtiments. Une seconde journée sera nécessaire pour clôturer ce travail.



Ecole élémentaire

Séjour à la montagne en hiver

Les élèves de CM 2 jouent les apprentis scientifiques pour comprendre les phénomènes du volcanisme : volcans exclusifs ou explosifs n'ont plus de secret pour eux !

Reste maintenant à attendre le début du mois de mars pour se rendre au coeur des volcans en Auvergne.

Les élèves pourront découvrir leurs cratères et leur dénivellation puisque chaussés de leurs skis, ils vont apprendre à dévaler leurs pentes.

Un beau programme en perspective mêlant sciences et alpinisme les attend !



Espaces

Les élèves de l'école se sont tous rendus accompagnés de leur enseignant à la médiathèque où étaient exposés les oeuvres du FRAC (Fond Régional d'Art Contemporain) Bretagne autour du thème de l'espace. Ainsi divers paysages ont été appréhendés : le littoral, l'urbain ainsi que les notions de « dedans dehors » avec les élèves, très intéressés et pas avarés de réflexions autour des oeuvres.

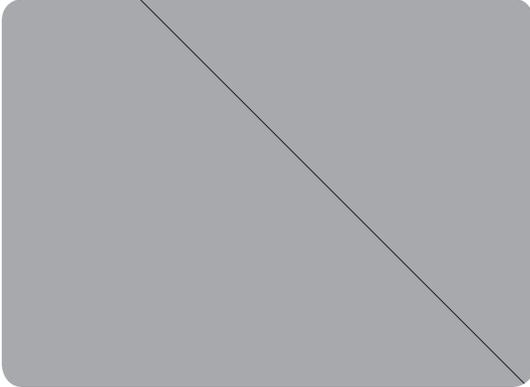
Une éducation à l'histoire de l'art où les élèves prennent le temps de regarder et de s'interroger sur ce qu'ont voulu nous dire les artistes. Une exposition des productions des travaux d'élèves fera suite à celle-ci courant mai.





Ecole Saint Joseph

Bricolages de Noël



Café-rencontre galette des rois

L'association des parents d'élèves et les enseignantes de l'école Saint-Joseph avaient convié les parents à partager la galette des Rois, autour d'un café. Moment convivial où parents et enseignantes peuvent se rencontrer et discuter.



Danse irlandaise

Les classes de CE2/CM1 et CM2 ont suivi sur la période janvier-février, deux fois par semaine, une initiation à cette activité très prisée et très populaire en Irlande. La formation a été assurée par la toute récente association locale de danse irlandaise. Monsieur et Madame Borde ont appris les techniques de base pour ensuite évoluer sur une chorégraphie qui sera présentée devant les autres élèves de l'école.



Théâtre des TAP

Le mercredi 20 janvier, les CM de l'école Saint-Joseph se sont rendus à la salle des fêtes de Ploubalay pour applaudir leurs camarades des TAP (Temps d'Activités Périscolaires). En effet, chaque lundi soir, accompagnés de Madame Vaillant, une dizaine d'élèves de l'école fait du théâtre. Ce mercredi donc, des saynètes (« Le chat perché », « Le camion cassé », « La file d'attente ») et des pensées de Pierre Dac ont été présentées aux 2 classes de l'école. Fou rire assuré ! Un grand bravo à nos graines de comédiens !



Chœur d'écoles

Les répétitions de la chorale inter-établissements se poursuivent au lycée Notre Dame de la Victoire de Dinan. Le récital est prévu au mois de juin.

Ciné-jeunes

Mardi 2 février les élèves de CM1-CM2 ont visionné le film : « Lumières sur la ville » de et avec Charlie Chaplin. Ensuite ils ont échangé avec Alexandre, animateur de ciné-jeunes sur l'analyse du personnage, les méthodes de création d'un film d'animation, de l'histoire...

Pâtisserie maternelle

A chaque fin de période, les classes de maternelle revêtent leurs tabliers et prennent en main cuillères et fourchettes pour confectionner un gâteau afin de fêter les anniversaires de leurs camarades. Ce mois-ci, ils ont réalisé des gâteaux à la pâte à tartiner.



Depuis le 14 décembre 2015, vous avez la possibilité d'inscrire votre/vos enfant(s) pour **une activité hebdomadaire jusque la fin de l'année scolaire**. Les tableaux sont consultables sur les panneaux d'affichage des écoles, à la garderie et sur le site internet de la mairie à la rubrique « Services, équipements communaux puis TAP ». Merci de bien vouloir inscrire votre/vos enfants auprès de Madame Delphine Darsel **directement à la garderie ou par téléphone au 02 96 27 31 43**.

Tous les ateliers proposés dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaire ne majorent pas le tarif habituel de la garderie. Une participation financière est demandée pour la prise en charge, l'organisation et l'encadrement des enfants sur les différents sites des activités.

Le personnel communal accompagnera votre/vos enfant(s) de l'école jusqu'à la garderie. Les enfants sont pris en charge par l'intervenant TAP pour son activité. Le goûter pris sur place, après l'activité TAP pour les enfants qui restent à la garderie, est compris dans le tarif de la garderie. Les enfants récupérés à 17h ne prendront pas leur goûter à la garderie. Une tarification à la demi-heure sera appliquée, incluant l'heure de TAP.

Le référent TAP à la mairie est Madame Marie-Reine Nézou, conseillère municipale déléguée.

Il reste des places disponibles pour les activités dans le cadre des TAP pour les périodes 4 (du 22 février au 1^{er} avril) 5 (du 18 avril au 27 mai) et 6 (du 30 mai au 1^{er} juillet).

TAP théâtre : Nous vous invitons à venir applaudir nos jeunes comédiens lors de leur représentation de théâtre qui aura lieu le samedi 18 juin à 11h à la salle des fêtes. Cette activité est encadrée par Madame Vaillant dans le cadre des TAP.

| | LUNDI | | LUNDI | | LUNDI |
|----------|-----------------------|-----------------|---|-------------------|--|
| PS MS | Jardinage (2 enfants) | GS CP CE1 | Cuisine (CP/CE1) Jardinage (2 enfants) Ludothèque | CE2 CM1 CM2 | Théâtre Jardinage (4 enfants) Danse irlandaise |
| | MARDI | | MARDI | | MARDI |
| | Cuisine (PS/MS/GS) | | Initiation à différents sports | | Activités manuelles Yoga/contes - Cuisine Nouveau - Arts plastiques |
| | JEUDI | | JEUDI | | JEUDI |
| | Jeux de société | | Menuiserie (4 enfants) Informatique (CP/CE1 - 3 enfants) | | SLAM - Menuiserie (4 enfants) Informatique (3 enfants) Médiathèque Initiation à différents sports |
| | VENREDI | | VENREDI | | VENREDI |
| | Cuisine (PS/MS/GS) | | Nouveau - Arts plastiques | | Bricolage |

Descriptif des ateliers proposés :

- **Théâtre** avec Régine : découverte du théâtre.
- **Menuiserie** avec Mariana : réalisation de différents objets à partir du bois.
- **Bricolage** avec Magali : création d'objets grâce à des supports variés.
- **Cuisine** avec Éric et Paskella : préparation d'une recette avec accompagnement.
- **Informatique** avec Fabrice : site Facebook, reportage sur les TAP.
- **SLAM** avec Jean-Pierre : libération de l'expression orale.
- **Yoga/contes** avec Marie-Claire et Thérèse : souplesse et relaxation sur un temps conté.
- **Association Celtique & Jazz** initiation à la danse irlandaise. Nouveau.
- **Ludothèque** avec Anne : découverte de nouveaux jeux de société en groupe.
- **Médiathèque** avec Vigdis : temps de lecture accompagné ou non.
- **Initiation à différents sports** avec Stéphanie : sport de groupe en extérieur (ou intérieur selon météo).
- **Jardinage** avec Yann : plantation et création d'un jardin en extérieur (ou intérieur selon météo).
- **Jeux de société** avec Claude : jouer ensemble et découvrir les jeux de société.
- **Activités manuelles** avec Danièle : découpage, collage, tricot.
- **Arts plastiques** avec Aurélie : initiation au dessin - **Nouveau**

► Bébés lecteurs

Animations pour les enfants

Bébés Lecteurs

Animation gratuite

ouverte à tous les enfants
de 0 à 3 ans

accompagnés d'un adulte

23 mars 2016

10h30



► Printemps des Poètes

Soirée cabaret sur réservation

► Vendredi 18 mars, 18h

Spectacle slam

Histoire(s) singulière(s)

de Clotilde de Brito championne
du monde de slam en 2015.

« Entre théâtre, poésie et
chanson, balade de mots dans
des univers humoristiques, décalés
ou plus sérieux. »

Avec le concours de la Bibliothèque
des Côtes d'Armor

► Patrimoine, exposition

► Du 30 mars au 28 avril 2016

À la découverte du Patrimoine Culturel Immatériel en Bretagne
de l'association Bretagne culture Diversité de Lorient (conçue
avec le partenariat collectif PCI-Bretagne).

SPECTACLE SLAM

de Clotilde de Brito

CHAMPIONNE DU MONDE DE SLAM 2015



Vendredi 18 mars 2016 18H

Soirée cabaret gratuite sur réservation

► Printemps des Poètes

► Vendredi 20 mai,
salle des fêtes

Soirée tango avec le groupe musical

« Impromptu Tango »

(2 musiciens et 2 chanteurs)

Les danseurs de Dinard de l'école CréatYV'tango sont
invités sur la piste de danse avec le public.



► Expo des travaux d'élèves de l'école Henri Derouin

► Du 9 au 20 mai

► Expo

► Du 23 mai au 18 juin

Sculptures en terre cuite de Sylvie Vetter, ancienne
bénévole de la médiathèque.

► Expo

► Du 21 au 30 juin

Exposition de René Henry sur la faune du littoral pour
les écoles (illustration de la thématique de la mer).

► Stages B.A.-BA informatiques

Les jeudis à 14h • Sur réservation à la médiathèque

► **Nous recrutons des bénévoles pour la permanence
du lundi !**

► **Suivez-nous sur Facebook !**

► **Contact : 02 96 88 60 68 • mediatheque@ploubalay.fr**

► Horaires d'ouverture de la médiathèque

Lundi : 10h-12h30 • 14h-18h

Mardi : fermé • 14h-18h

Mercredi : 10h-12h30 • 14h-18h

Jeudi : fermé • fermé

Vendredi : 10h-12h30 • 14h-18h

Samedi : 10h-12h30 • 14h-16h

Centre de loisirs

Le centre de loisirs de Ploubalay sera ouvert sur les vacances de Pâques du lundi 4 au vendredi 15 avril 2016 inclus.

Inscriptions et renseignements auprès de Delphine Darsel au 02 96 27 31 43 (aux heures d'ouverture de la garderie) ou au 06 30 00 90 20.

Le programme des animations sera affiché au centre de loisirs, en mairie ou téléchargeable sur le site internet de la mairie.



Mercredi 16 mars : Jeux • Club de l'amitié

Jeudi 17 mars : Repas • Club de l'amitié • 12h • Lieu de rencontre

Jeudi 17 mars : Réunion comité de jumelage Ploubalay-Boreham • Salle des fêtes • 19h

Vendredi 18 mars : Printemps des Poètes • Soirée cabaret et spectacle de slam • Sur réservation à la médiathèque (voir page 11)

Vendredi 18 mars : Loto CCVT • 20h30 Salle des fêtes • Animation : Jacky Contact : Margot Levier • 06 27 82 80 23 margot-levier@yahoo.fr

Mercredi 23 mars : Ciné-débat Sensibilisation maladie cardio vasculaire 20h • Salle des fêtes

23 MARS 2016 • 20H • GRATUIT

Vous et votre cœur Ciné-débat
à partir du film « C'était un jour d'avril »

La mairie de Ploubalay a le plaisir de vous inviter à une action de sensibilisation et de prévention sur les risques cardio-vasculaires.

INTervenants :
Dr Thierry Denelle, Cardiologue, référent du Club Cœur et Santé de Dinard / Saint Malo
André Clamagrand, Réalisateur du film
Marie Hélène Legoux, Diététicienne
Michel Hébert, Animateur du Club Cœur et Santé de Dinard / St Malo
Daniel Hoodot, Animateur Sport Santé

Salle des fêtes de Ploubalay
rue Ernest Rouxel

Mairie de Ploubalay, 02 96 82 60 60

Dimanche 27 mars : Chasse à l'œuf Départ 10h30 • Place de l'église Défilé d'un char « de Pâques » dans le Bourg • Lâcher de ballons par les enfants dans le parc de la Mairie Chasse à l'œuf • Venez nombreux ! Organisé par le comité des fêtes de Ploubalay

Samedi 2 avril : Théâtre « A fond les manettes ! José et René » • Salle des fêtes de Ploubalay • Organisé par l'USP Football • Prix unique de 10 € Réservation au Phébus 02 96 27 32 32 ou 06 64 26 32 32 et à la Librairie l'Émeraude de Ploubalay

Du 11 au 15 avril : Bourse aux vêtements

Dimanche 17 avril : Thé dansant Association Les Polders • Salle des fêtes

Du 29 avril au 2 mai : Visite de nos amis de Boreham

Dimanche 1^{er} mai : Loto • APE L'Encre Magique - Calorguen • Salle des fêtes de Ploubalay • Envela Nozay • 06 79 27 76 14

Du jeudi 5 au dimanche 8 mai : Bourg en Joie

Ploubalay
centre ville

Bourg en Joie

5 mai Fest-Noz 19h00 - Restauration sur place
6 et 7 mai Marché artisanal
8 mai Bourg en Joie
9h45 Messe de la St Hubert animé par le Rallye Armor
11h30 Parade équestre
15h00 Spectacle animé par les amis du Petit Salon des Équidés, la Note Buissonnière avec la participation de
Cheval en piste

Organisé par Les Associations des Commerçants de Ploubalay - Renseignements : acaplploubalay22@gmail.com

5 mai : Fest-Noz • 19h Restauration sur place • 6 et 7 mai : Marché artisanal
8 mai : Bourg en Joie • 9h45 : Messe de la Saint Hubert animé par le Rallye Armor • 11h30 : Parade équestre
15h : Spectacle animé par les amis du Petit Salon des Équidés, la Note Buissonnière avec la participation

de Cheval en piste • Organisé par Les Associations des Commerçants de Ploubalay Renseignements : acaplploubalay22@gmail.com

Dimanche 8 mai : Cérémonie de commémoration

Dimanche 8 mai : Randonnée équestre et pédestre de l'association AACBB Ouvert à tous cavaliers du sentier Inscription 9h • Départ 9h30 • Boucle pour chevaux entre 25 et 30 km. Parcours de 2h30 maximum pour les randonneurs pédestres • Contact : Mme Prual au 06 28 91 19 19 Sur inscription (3 €) • Repas 12 €

Vendredi 13 mai : Loto • Ecole Saint Joseph

Dimanche 15 mai : Thé dansant Association Les Polders

Vendredi 20 mai : Printemps des poètes • Soirée tango avec le groupe « Impromptu Tango » • Salle des fêtes (voir page 11)

Samedi 21 mai : 20 ans de l'USP badminton • Après-midi sportive Soirée repas • Salle des fêtes badusp@free.fr

Vendredi 27 mai : Réception nouveaux arrivants à Ploubalay. Inscription en mairie

Samedi 28 mai : Spectacle de danse 20h • Contact : Mélanie Chevalier au 06 60 74 03 30 ou armordanse@gmail.com

Samedi 28 mai : Ludothèque • Fête mondiale du jeu • 15h à 18h

Samedi 11 juin : Feu de la Saint Jean Organisé par le comité des fêtes

Samedi 18 juin : Représentation TAP Théâtre

Nouveau à Ploubalay

Docteur Christèle Charloux Pneumologue

3, allée Commerçante • 02 57 18 01 04